



## Développement de l'agriculture irriguée

Le Gouvernement de la République du Mali, en exprimant sa volonté de faire de la lutte contre la pauvreté la priorité de toutes les priorités de développement, à travers l'élaboration du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP I et II), a créé un environnement propice à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au Mali. Après une évaluation de la mise en œuvre du CSLP (2002–2006), le Gouvernement a adopté décembre 2006, le document du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) qui ambitionne une croissance forte, durable et redistributive de 7% en moyenne sur la période 2007–2011 et est fondé sur la relance des secteurs productifs et la consolidation du processus de réforme du secteur public qui s'appuiera sur la décentralisation administrative et la promotion des initiatives privées. Le CSCR se base sur les acquis du CSLP I et met l'accent sur budget de l'Etat qui est l'instrument de mise en œuvre annuelle du CSCR. A cet effet, le budget traduit les orientations stratégiques du CSCR. La cohérence entre le CSCR et le budget se retrouve dans le Cadre Budgétaire à Moyen terme (CBMT) global et dans les Cadres de dépenses à Moyen Terme (CDMT) sectoriels. Le cadrage macroéconomique du CSCR a servi de base à l'élaboration du CBMT. La stratégie de croissance est explicitée dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2007–2012 du Président de la République, qui est l'expression de la volonté et de l'engagement politique d'opérationnaliser le CSCR. Le CSCR constitue la première tranche quinquennale pour l'opérationnalisation du plan décennal pour l'atteinte des OMD au Mali. Ce plan doit s'inscrire avec le CSCR, en cohérence avec les grandes orientations consensuelles proposées par la vision de l'Etude Nationale Prospective (ENP) Mali 2025. Le cadrage macroéconomique et budgétaire du CSCR et le costing des OMD ont abouti chacun de son côté à des besoins de financement importants en vue de l'atteinte des objectifs de croissance et de réduction de pauvreté sur la période 2007–2011. Le CSCR constitue la phase intermédiaire pour l'atteinte des OMD. Un plan décennal de financement des OMD a été établi. De ce plan décennal, a été extrait le plan de financement du CSCR 2007–2011. Pour atteindre l'objectif de croissance, le Gouvernement entend faire du Mali une puissance agropastorale. Dans cette perspective et pour atteindre cet objectif assigné, 6 programmes ont été identifiés, à savoir :

1. Développement des filières végétales ;
2. **Développement de l'agriculture irriguée ;**
3. Développement de l'élevage et des filières animales ;
4. Développement de la filière pêche et aquaculture ;
5. Préservation et gestion décentralisée des ressources naturelles et de la faune sauvage ;
6. Mesures d'accompagnement et de soutien à la mise en œuvre

### Objectifs et Résultats Attendus

La stratégie nationale de développement de l'irrigation adoptée en 1999 par le Gouvernement de la République du Mali vise les objectifs fondamentaux suivants:

- (i) La recherche de la sécurité alimentaire, qui passe forcément par une sécurisation durable de la production agricole dont la composante pluviale reste soumise aux aléas climatiques dans les zones méridionales et centrales, alors que, dans les régions du nord, l'irrigation constitue de plus en plus la seule alternative possible de mise en valeur agricole des terres;
- (ii) L'amélioration de la situation nutritionnelle des couches particulièrement fragiles de la population, en l'occurrence les enfants et les femmes;

- (iii) Les économies de devises, par la réduction des importations alimentaires et le développement plus marqué des exportations agricoles;
- (iv) L'accroissement des revenus des populations rurales;
- (v) La réduction des phénomènes migratoires internes et externes et le non diminution du peuplement dans les zones arides et semi-arides.

### Activités

La réussite d'un tel programme nécessite une combinaison d'interventions notamment :

- (i) La réhabilitation et l'extension des grands et moyens périmètres irrigués ;
- (ii) La réhabilitation et l'aménagement des retenues d'eau,

bas fonds, des oueds, des oasis, des périmètres irrigués villageois, des périmètres maraichers et des plaines inondables (irrigation de proximité)

- (iii) L'aménagement de 10 000 ha de blé dans la région de Tombouctou.

#### Coût estimatif

Le coût global du programme est de 301 milliards de FCFA pour la période 2009-2015.

### SOUS-PROGRAMMES

#### I. REHABILITATION ET EXTENSION DES GRANDS ET MOYENS PERIMETRES

*Objectifs* : Augmentation et sécurisation des productions et des revenus des agriculteurs par la réhabilitation et l'extension d'aménagements hydro agricoles en maîtrise totale de l'eau dans les zones à haut potentiel d'irrigation.

*Activités* :

- (i) Etudes et travaux de réhabilitation de 20 000 ha
- (ii) Etudes et travaux d'extension de 45 500 ha
- (iii) Mesures d'accompagnement (renforcement de capacité, encadrement, organisation des producteurs, appui au crédit rural etc.).

*Coût estimatif* : Le coût estimatif est de 201 milliards de FCFA.

#### 2. IRRIGATION DE PROXIMITE

*Objectifs* : Augmentation et sécurisation des productions et des revenus des agriculteurs par la réalisation d'aménagements hydro agricoles de proximité.

*Activités* : Etudes et travaux d'aménagement des bas fonds, des PIV, des périmètres maraichers, des plaines inondables, des oueds et oasis sur une superficie de 10 000 ha ; mesures d'accompagnement (accès aux marchés, promotion du crédit rural, renforcement de capacité des acteurs, et recherche agricole)

*Coût estimatif* : Le coût estimatif est de 50 milliards de FCFA.

#### 3. AMENAGEMENT DE 10 000 HA DE BLE

*Objectif* : Augmentation de la production de blé pour couvrir les besoins alimentaires en blé et favoriser les économies de devises par une diminution sensible de l'importation de farine de blé.

*Activités* :

- (i) Etudes et travaux d'aménagement de 10 000 ha de blé dans la région de Tombouctou.
- (ii) Mesures d'accompagnement (renforcement des capacités)

*Coût estimatif* : Le coût estimatif est de 50 milliards de FCFA.

### Programme 2: Développement de l'agriculture irriguée (milliards de FCFA)

SOUS-PROGRAMMES	Coûts 2009-2011	Coûts 2012-2015	Total	Mobilisé	Gap
1. Réhabilitation et extension des grands et moyens périmètres	82	119	201	107	94
2. Irrigation de proximité	25	25	50	23	27
3. Aménagement de 10 000 ha de blé	20	30	50	0	50
<b>TOTAL PROGRAMME</b>	<b>127</b>	<b>174</b>	<b>301</b>	<b>130</b>	<b>171</b>